



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E121750

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2006
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 07/06/2023
7 500

Raison sociale : VERMONT
27 LES GRANDES PARTS
70270 BELMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 493272553

Téléphone : 03 84 94 33 30
Portable : 06 13 62 16 42
Fax :

Siret : 493 272 553 00014

Site Internet : www.maisons-vermont.com
E-mail : contact@maisons-vermont.com

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 4035590

Responsabilité légale :
ALBUQUERQUE DE SOUSA PHILIPPE GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 124 7000/001 298 848

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 124 7000/001 298 848

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/09/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/09/2023
o Fenêtres de toit	22/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	22/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/09/2023
o Isolation des combles perdus	22/09/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.